

**Compte rendu sommaire de la Séance
du 25 FEVRIER 2020**

Droit de préemption urbain :

La commune décide de ne pas exercer de droit de préemption sur les parcelles :

- Parcelles C 1450 et 1452 – 734 m² – 3 impasse des Camélias appartenant aux conjoints GRATESAC
- Parcelles C 597 et 1994 – 823 m² – 2 rue des Prieuré appartenant à la SCI des Tulipes (filles BOUCHE)
- Parcelle YA 147- 1 423 m² – impasse du Breil - appartenant à Mme et Mr CHAUVIN Didier
- Parcelle C 2006 et ¼ de la parcelle C 2010 – 679 m² – appartenant à Mr GY Romain et Mme RINGEARD Céline

Admission en non-valeur

Suite à une clôture pour insuffisance d'actif prononcée par le Tribunal de Commerce de Nantes, admission en non-valeur d'une créance éteinte d'un montant de 285.22 € qui correspond à des recettes liées à une location d'un bien commercial.

Action sociale : demande d'aide financière

Suite à une demande de la MDPH et sur proposition de la commission d'action sociale réunie le 3 février dernier, accord d'une aide financière d'un montant de 150 euros à Mr X domicilié sur la commune

Crédits scolaires – année scolaire 2020/2021

Vote des crédits fournitures scolaires à 35.50 €/élève jusqu'à 16 ans au 1^{er} janvier 2020 (revalorisation de 1.5 %)

Crédits sorties éducatives 6.30 € par élève versés à l'association des parents d'élèves des 2 écoles

Ecole publique : crédit équipement pédagogique : 507.82 € par classe, crédits pour renouvellement de manuels scolaires 11.86 €/élève du primaire

Acquisition d'un Peugeot BOXER

Suite au sinistre du Ford Transit, acquisition d'un Peugeot Boxer – Diesel – véhicule 7 CV – 107 200 km – au prix de 10 000 € HT soit 12 370 € TTC auprès du garage FROMENTIN

Rappel indemnisation du Ford Transit : 4 900 € TTC

Acquisition d'une bande de terrain aux consorts MINEAU

Suite au document d'arpentage transmis par le cabinet de géomètre BCG, acquisition d'une bande de terrain, situé au-dessous du futur lotissement chemin de la Vieille Cure, cadastrée ZY 134, d'une superficie de 1 397 m² sur la base de 5 € le m² (délibération du CM du 13 février 2018) soit une somme globale de 6 985 €

Vente de matériel

Vente d'une multimass au prix de 1 500 € à Mr CHATILLON de LIEUREY

Personnel communal : avancement de grade

Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à compter du 1^{er} juin 2020.

Espace sportif

Demande de subvention auprès de la région d'un montant de 25 000 € au titre du Pacte Régional de la ruralité

Point sur les travaux : début des travaux le 9 mars 2020 – fin de travaux fin mai 2020

Présentation des matériaux (bardage métallique et panneau translucide) Réflexion sur la proposition de SPORTINGSOLS pour un revêtement en résine acrylique au lieu d'un enrobé.

Divers

- Marquage au sol place de l'église des places de stationnement et mise en place de 4 places de stationnement arrêt minute devant le PMU par la Société LPS d'un montant de 1 484.46 € TTC programmé lundi 2 mars 2020
- Opérations façades : validation du périmètre proposé par la communauté de communes Chateaubriant Derval pour la mise en œuvre de l'opération de ravalement de façades dans le centre bourg de la commune

Prochaine réunion du conseil municipal

Mardi 3 mars 2020 à 19 h 30

Affiché le 26 février 2020

Le Maire

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Marie-Pierre Guerin'. To the right of the signature is a circular official seal. The seal is blue and contains the text 'MUNICIPALITE DE LA MEILLERAYE-DE-BRETAGNE' around the top edge and '44520' at the bottom. In the center of the seal is a coat of arms featuring a figure holding a staff and a cross.

Marie-Pierre GUERIN